



Pomme de terre

Normandie

BSV n°3 du 23 mai 2018



Animateur référent

Jean-Marie MILLIARD
FREDON HN
02.77.64.50.31
jean-marie.milliard@fredon-hn.com

Animateur suppléant

Valérie PATOUX
CA 14
02.31.53.55.09
v.patoux@calvados.chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



L'essentiel de la semaine :

Quelques plantations ont encore
cours, mais de nombreuses parcelles
sont en cours de levée (les plus en
avance atteignent 100% de levée
pour celles observées dans le réseau
cette semaine).

Dans le secteur du Mont Saint
Michel, des parcelles ont été
rebutées ; les levées vont suivre.

Des tas de déchets sont observés :
du mildiou y est observé en centre
Pays de Caux (76).

**Avec la levée des pommes de
terre, il est urgent de gérer cette
source d'inoculum primaire du
mildiou !**



Photo : V Patoux



GESTION DES TAS DE DECHETS / ECARTS DE TRIAGE

Des tas de déchets sont encore observés. Il est primordial d'avoir à l'esprit
que la première stratégie de lutte contre le mildiou est la prophylaxie...

Gestion des tas de déchets

A la chaux vive, s'il y a beaucoup de tubercules et un risque d'écoulement de jus

Méthode :

- ◇ Mélanger la chaux aux pommes de terre à la dose de 10 % du tonnage à traiter
- ◇ Éviter l'écoulement des jus par la réalisation d'une ceinture de rétention autour du silo
- ◇ Se protéger lors de l'application de la chaux par le port d'un masque, de lunettes, de gants,...

Pose d'une bâche plastique lorsqu'il y a principalement de la terre (écart de triage)

Méthode :

- ◇ Recouvrir le tas de déchets d'une bâche de type ensilage avant l'apparition de la végétation.
- ◇ La bâche doit être en bon état et maintenue au sol (terre, lestage mobile,...)

INTERPRETATION DU TABLEAU DES RISQUES MILDIOU ET SEUILS DE NUISIBILITE :

Les stations météorologiques ont une zone de représentativité de l'ordre de 7 km de rayon.

Il s'agit des dates des dernières contaminations théoriques calculées par le modèle. Dates auxquelles les parcelles devaient être protégées.

Quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être libérées si les conditions climatiques sont favorables. L'importance de la réserve de spore caractérise le niveau de risque.

Stations météorologiques	Date(s) où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque * au xx/xx	Seuil de nuisibilité atteint le xx/xx/xx			Pluie depuis le xx/xx/xx
			VS	VI	VT	
A	/		non	non	non	6,5 mm
B	du xx/xx au xx/xx		oui	oui	oui	15 mm
Etc...	/		non	non	non	8 mm

*Niveau de risque = réserve de spores

Nul	Faible	Moyen	Fort	Très fort
-----	--------	-------	------	-----------

VS : Variétés sensibles
VI : Variétés intermédiaires
VT : Variétés tolérantes

Le seuil de nuisibilité correspond au niveau de pression mildiou à partir duquel la parcelle doit être protégée pour éviter l'apparition des premiers symptômes au champ.

Pour tenir compte du seuil de nuisibilité, il faut que les 3 conditions suivantes soient réunies :

- ◇ Stade 30% de levée atteint
- ◇ Réserve de spore ayant atteint les niveaux suivants (faible pour VS, moyen pour VI ou fort pour VT)
- ◇ Température et Hygrométrie favorables aux contaminations.

Les risques donnés dans le tableau des risques sont valables pour des parcelles non irriguées. L'irrigation peut augmenter le risque en fonction des heures où elle est positionnée.

MILDIOU

Situation sur le terrain

Des taches de mildiou sporulants ont été observées sur les repousses présentes sur les tas de déchets. Attention à l'environnement !

Cette situation est toutefois à surveiller avec les risques d'orages annoncés pour les jours à venir.

Au niveau des modèles : au 23 mai 2018

Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision MILEOS®, mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.

Stations météorologiques	Date(s) où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque * au 23/05	Seuil de nuisibilité atteint le 23/05/18			Pluie depuis le 16/05/2018
			VS	VI	VT	
Bernières sur Mer	ND	ND	ND	ND	ND	0,4 mm
Bretteville G Caux	/		non	non	non	0 mm
Carpiquet	/		non	non	non	0,6 mm
Damblainville	ND	ND	ND	ND	ND	0,8 mm
Etrépagny	/		non	non	non	2 mm
Gisay	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Gouville	/		non	non	non	0,4 mm
Le Neubourg	le 17/05 VS		non	non	non	0 mm
Luneray	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Yvetot	le 16/05 (VT)		non	non	non	0 mm

*Niveau de risque = réserve de spores

Nul	Faible	Moyen	Fort	Très fort
-----	--------	-------	------	-----------

Analyse de risque

Météo France annonce une alternance d'éclaircies et de pluies à caractères orageux.

Nombreuses sont les parcelles en cours de levée ou proches de la levée. Pour celles ayant atteint 30 % de levée, le risque est à prendre en compte notamment si les conditions climatiques annoncées ont lieu.